



Raccordement tout a l' egout

Par **ASPHODELE56**, le **13/01/2008** à **18:06**

J'ai construit un logement neuf hors lotissement il y a cinq ans. A l'époque, en l'absence de tt a l'égout (et de projet municipal) j'ai donc fait installer une fosse toutes eaux + épandage drains sur 80m. Cela m'a coûté environ 5000 EUROS. Le système fonctionne parfaitement et bien sûr je ne règle pas d'assainissement sur ma facture d'eau.

Aujourd'hui, la commune s'apprete à faire les travaux de raccordement de la rue au réseau.

Je souhaiterais savoir:

- si je suis contraint de me raccorder dans quel délai et combien cela coute t-il (j'avais fait passer un tuyau de 120 à ttes fins utiles depuis la sortie eaux usées jusqu'a limite propriété.)
- puis je refuser ?
- y a t-il une taxe de raccordement à régler ?